

ORDRE DU JOUR

- ❶ Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 4 novembre 2010
- ❷ Bilan de l'année 2010
- ❸ Budget 2011 : les propositions d'actions des directions et les formations
- ❹ Comptes-rendus des exercices d'évacuation
- ❺ Examen des accidents survenus au cours de l'année 2010
- ❻ Informations et questions diverses

COMPTE RENDU DE SÉANCE**❶ Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 4 novembre 2010**

Seule une modification apportée par le Docteur LEMAITRE-PRIETO a corrigé le projet du procès-verbal qui a donc été approuvé à l'unanimité.

❷ Bilan de l'année 2010

Le budget alloué pour le département du Val-de-Marne pour l'année 2010 était de 347 320 €. Il a été consommé à hauteur de 309.644,55, soit 89,15 %. Les 37 433,14 € non utilisés, et donc rendus à l'administration centrale, résultent du non paiement de 5 actions retenues par le CHS-DI et qui, au 10 décembre 2010, n'ont pu être terminées au sens comptable du terme :

- ⇨ mise en place d'un kit infrarouge et d'un capot de protection sur le moteur d'un des ascenseurs du site de Créteil (7^{ème} étage) ;
- ⇨ mise en conformité des ascenseurs du site de Créteil ;
- ⇨ mise en marche de la synthèse vocale dans deux de ces ascenseurs ;
- ⇨ minuterie du rideau de la porte d'entrée du CFP de Nogent-sur-Marne ;
- ⇨ vérification électrique de quatre postes du département ;
- ⇨ supports d'unités centrales (racks pour ordinateurs).

Ces opérations n'ont pu être payées du fait de la carence des entreprises. La conséquence est préjudiciable puisque ces 37 433,14 € seront prélevés sur le budget 2011.

FO regrette que cette situation réduise d'autant les actions qui auraient pu être initiées en 2011.

❸ Budget 2011 : les propositions d'actions des directions et les formations

Le budget 2011 attribué au CHS-DI du Val-de-Marne s'élève à 320 984,00 € dont il convient de déduire 37 433,14 € non mandatés en 2010, soit 283 550,86 € à consacrer à de nouvelles actions :

- ⇨ Secrétariat du CHS-DI 94 (Fonctionnement et Formations)..... 62 180,00 €
- ⇨ Direction Nationale des Interventions Domaniales 2 500,00 €
- ⇨ Douanes de Rungis : opération de nettoyage d'un garage restant à chiffrer après détection éventuelle d'amiante dans le plafond
- ⇨ Douanes d'Orly 12 473,08 €
- ⇨ DDFiP..... 78 708,23 €

- ⇨ Service National des Douanes Judiciaires : Ce service n'a proposé aucune opération, hormis certaines formations organisées par le CHS-DI puisqu'un déménagement dans de nouveaux locaux est prévu pour 2012.

- ⇒ L'ex Union Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes ne dépendra plus de notre Ministère début 2012 et aura son propre CHS. Dans cette attente, elle ne sollicitera le CHS-DI 94 que pour des points de détail.

Pour plus de renseignements sur ces actions, n'hésitez pas à nous contacter.

La prochaine séance du CHS-DI se tiendra le jeudi 12 mai 2011. De nouvelles actions ou celles déjà étudiées mais en attente de précisions y seront votées.

④ Comptes-rendus des exercices d'évacuation

L'étude de ces comptes rendus a permis de mettre en exergue certains points à améliorer, notamment le strict respect par TOUS des consignes d'évacuation, une faible minorité de nos collègues ne jugeant pas utile de participer à ces exercices pourtant indispensables.

Par ailleurs, ils confirment la nécessité d'une vigilance accrue tant en matière d'évacuation des personnels et du public que sur le fonctionnement des systèmes de sécurité.

**FO reste particulièrement attaché à la tenue de deux exercices d'évacuation par an.
Même si certains de nos collègues estiment y perdre un temps précieux,
ce n'est que leur répétition qui permettra la maîtrise nécessaire à la sécurité de tous !**

⑤ Examen des accidents survenus au cours de l'année 2010

Les accidents survenus au cours de l'année 2010 ont entraîné près de 450 jours d'arrêts de travail pour les Directions de notre Ministère dans le Val-de-Marne.

Ils sont principalement dus à des accidents de service et de trajets et n'ont pas permis de détecter une problématique relevant du CHS-DI.

⑥ Informations et questions diverses

Amiante à l'Hôtel des Finances de Saint-Maur-des-Fossés.

Madame BLANC, Présidente du CHS-DI 94 a tenu à faire part de la vigilance de la direction sur le bon déroulement des prochains travaux, notamment par la communication du plan de retrait amiante établi par l'entreprise chargée de ces travaux.

Plusieurs visites sur le site ont été et seront encore effectuées par la direction afin d'apporter toutes précisions utiles aux collègues légitimement inquiets.

Par ailleurs, une surveillance particulière sera apportée, tant par la direction que par les entreprises intervenantes, pour veiller à une totale sécurité de tous les agents durant le déroulement des travaux.

FO s'attachera à suivre de très près ces opérations. N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants FO-DGFIP 94

Annie ABOLLIVIER & Philippe FUSEAU



Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :

Grade : Affection : Quotité de travail : %

Déclare vouloir adhérer au Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques

Date et Signature :

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

✉ F.O.-DGFIP 94 – D.D.Fi.P du Val-de-Marne, par la sacoche ou 1 place du Général Pierre Billotte 94040 CRETEIL Cedex

☎ 01 43 99 61 58 - ☎ 01 43 99 38 08 - ✉ fo.094@dgfip.finances.gouv.fr - 🌐 www.fo-dgfip-sd.fr/094/